

# TOURNOI NATIONAL DE BADMINTON A QUETIGNY

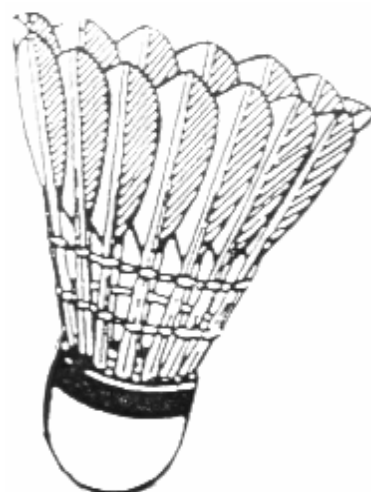
*(en Côte d'Or, à 5 minutes de Dijon !)*

## 03 & 04 OCTOBRE 2015

### Seniors de D9 à R4 & Vétérans



ASSOCIATION SPORTIVE  
DE QUETIGNY  
*Section* BADMINTON



**Samedi 03 octobre à partir de 10h00 :**

- Phases qualificatives de simples et/ou doubles

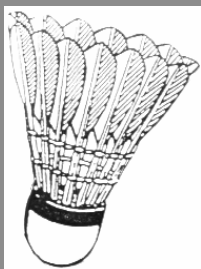
**Dimanche 04 octobre à partir de 8h00 :**

- Phases finales de simples et doubles

**CENTRE SPORTIF COUVERT  
AVENUE DU 8 MAI 1945 A QUETIGNY**



# TOURNOI NATIONAL DE BADMINTON



# 03 & 04 octobre 2015



<http://www.badminton-quetigny.fr>

Chers amis badistes,

L'A.S.Q. Badminton a le plaisir de vous inviter à la **16<sup>ème</sup> édition de son tournoi national** qu'elle organise **samedi 03 et dimanche 04 octobre 2015**.

Le tournoi a été autorisé par la FFBaD sous le numéro :

*En cours*

## 1. PARTICIPATION - REGLEMENT

### ↪ Dates et horaires.

- Samedi 03 octobre : 10h00 - 21h00

- Dimanche 04 octobre : 08h00 - 18h00

Les joueurs sont convocables à partir de 09h30 le samedi 03 octobre et de 07h30 le dimanche 04 octobre 2015.

Les joueurs qui s'inscrivent savent que le tournoi se déroule sur 2 jours; Par conséquent, les contraintes horaires ne seront prises en compte que si elles n'entravent pas le bon déroulement de la compétition.

Les heures prévisionnelles des premiers matches seront communiquées aux clubs par convocations individuelles et accompagnées d'un plan d'accès à la salle.

**ATTENTION : certains tableaux de doubles et/ou de doubles mixtes pourront débuter dès le samedi !!!**

### ↪ Lieu de la compétition

**Centre Sportif Couvert de Quetigny**, avenue du 8 mai 1945 à QUETIGNY (10 courts de badminton)

### ↪ Tableaux

5 tableaux seront proposés lors de cette édition nationale (sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisants) :

simple dame (**SD**), simple homme (**SH**), double dame (**DD**), double homme (**DH**), double mixte (**DMx**)

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans deux tableaux maximums et dans la ou les séries de son choix.

**Remarque pour l'inscription en SIMPLE (uniquement) : les joueuses et joueurs pourront s'inscrire dans leur série de classement ou dans la série immédiatement supérieure (uniquement) !!!**

**Ex : un R6 peut s'inscrire en R5 mais pas en R4 !**

### ↪ Catégories

Le tournoi est ouvert aux **joueurs seniors et vétérans, licenciés à la FFBaD et titulaires d'une licence compétition.**

Seuls les joueurs appartenant aux catégories d'âges suivantes seront également autorisés à participer au tournoi :

- **Juniors classés D9 minimum** (nés en 1998 ou 1999)

- **Cadets classés D9 minimum** (nés en 2000 ou 2001)

- **Minimes classés R6 minimum** (nés en 2002 ou 2003)

### ↪ Séries

Le tournoi est ouvert aux **compétiteurs classés D9, D8, D7, R6, R5, R4.**

### ↪ Mode d'organisation

Pour toutes les séries, les phases préliminaires de simples se feront par poules de 3 ou 4 joueurs (joueuses) avec 1 ou 2 sortants (ou élimination directe suivant le nombre d'inscrits).

Pour les doubles, élimination directe (ou poules suivant le nombre d'inscrits).

Compétition gérée par le logiciel «**BADPLUS**».

Les matches se joueront en auto arbitrage jusqu'aux 1/2 finales. Les finales seront arbitrées sous réserve de la présence d'arbitres dans la salle...

Le Juge Arbitre du tournoi sera M. Sébastien VADOT (ABC-21). Il sera assisté d'un JA adjoint (précisé ultérieurement).

### ☞ Volants

Les volants seront à la charge des joueurs.

Tout volant homologué sera accepté lors de cette compétition. En cas de litige, le volant retenu sera celui en vente dans la salle :

**YONEX AEROSENSA 30**

### ☞ Tenue vestimentaire

Pendant les matches, la tenue des joueurs sera correcte et conforme à la circulaire fédérale du 16/11/96 (*short et tee-shirt sobre*).

### ☞ Récompenses

Une dotation en espèces récompensera les vainqueurs et finalistes des tableaux de simples (H + F) selon le barème ci-dessous :

	Vétérans	Série D9	Série D8	Série D7	Série R6	Série R5	Série R4
Vainqueur	40,00 €	30,00 €	40,00 €	50,00 €	60,00 €	70,00 €	80,00 €
Finaliste	20,00 €	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €	35,00 €	40,00 €

#### A savoir :

☞ Si le nombre d'inscrits pour chaque tableau de simple est inférieur à 8 joueurs (joueuses), les organisateurs se réservent le droit de baisser le montant des récompenses.

Vins et lots divers pour les vainqueurs et finalistes des tableaux de doubles.

La fin du tournoi étant prévue à une heure tout à fait raisonnable, **aucune récompense ne sera remise avant la fin de tous les tableaux**, sauf si des circonstances imprévues provoquaient un retard supérieur à 1 heure sur l'échéancier prévu.

### ☞ Règlement

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD, sous la responsabilité du Juge arbitre.

Le règlement particulier du tournoi sera affiché dans la salle.

Toute participation à la compétition implique l'adoption de tous les articles de ce règlement. Le Juge arbitre aura la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

## **2. ENGAGEMENTS - INSCRIPTIONS**

### ☞ Tarifs

- **12,00 €** pour un tableau;

- **18,00 €** pour deux tableaux.

Les droits d'inscriptions doivent être envoyés avec les formulaires d'inscriptions et réglés uniquement par un chèque unique à l'ordre de l'**Association Sportive de Quetigny : « ASQ »**

### ☞ Envoi et renseignements

Tous les envois concernant vos engagements devront être adressés à :

☐ **Marc LECLERC**                      **5 rue des Tilleuls 21110 LONGCHAMP**

**Email : [marc.leclercq@wanadoo.fr](mailto:marc.leclercq@wanadoo.fr)**

**Renseignements : ☎ 06 73 68 48 06 ou 06 28 66 24 58**

### ☞ Partenaire

Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire "*au choix*" en mentionnant son choix pour le tableau de double ou double mixte.

### ☞ Inscriptions

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

**Les inscriptions non accompagnées du règlement des frais d'engagement ne seront pas prises en considération. Rappel : tous les inscrits d'un même club doivent figurer sur la même feuille d'inscription !!!**

Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Les inscriptions envoyées par mail ne seront retenues que si le règlement correspondant arrive par courrier au plus dans les 2 jours qui suivent !!!

Le Comité d'Organisation ne pourra être tenu responsable d'éventuelles erreurs dues à des formulaires d'inscriptions mal rédigés. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir compléter ceux-ci le plus lisiblement possible, en y indiquant l'ensemble des renseignements demandés.

Vos engagements devront être effectués **avant la date limite du mercredi 23 septembre 2015** (cachet de la poste faisant foi)

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter le nombre des inscriptions afin de vous garantir le bon déroulement de cette compétition.

**Tirage au sort et composition des tableaux : samedi 26 septembre 2015**

### ☞ **Forfaits**

En cas de forfait non annoncé **avant le vendredi 25 septembre 2015**, les droits d'engagements resteront acquis à l'A.S.Q. Badminton.

Pour tout forfait postérieur à cette date, le Comité d'Organisation demandera tout justificatif officiel (certificat médical...) pour effectuer un remboursement.

## **3. HEBERGEMENT - RESTAURATION**

### ☞ **Buvette**

Une équipe jeune, sympathique et souriante vous accueillera à la buvette du tournoi durant tout le week-end. Vous pourrez commander sandwiches, salades, hot - dog, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons...

### ☞ **Hébergement**

**A Dijon :** "Formule 1" ZAE Cap Nord Village Auto 3 rue des Ardennes 21000 Dijon

☎ 08 91 70 52 32

**Office du Tourisme de Dijon :**

☎ 08 92 70 05 58

## **4. FORFAITS : SANCTIONS ENCOURUES**

**Sanctions encourues par un joueur ayant déclaré «FORFAIT» après tirage au sort (séries D, R)**

### **RAPPEL :**

On distingue :

- 1) **le forfait volontaire** consistant, pour un joueur inscrit :
  - soit, sans raison valable ou sans prévenir, à ne pas se présenter à la compétition;
  - soit à renoncer sans raison valable (force majeure) à jouer un match.
- 2) **le forfait involontaire** consistant à voir accorder une victoire par w/o à son adversaire en raison d'une absence ou retard indépendant de la volonté de l'intéressé.

**Tout forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition, ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour toute première infraction et de 6 mois en cas de récidive au cours de la même saison.**

Tous les cas d'absence sont consignés par le Juge - Arbitre dans son rapport, auquel sont joints, le cas échéant, les justificatifs produits. En l'absence de justificatif joint au rapport du Juge - Arbitre, l'intéressé dispose d'un délai de 5 jours pour se justifier. Passé ce délai, la sanction devient applicable de plein droit à compter de la date de l'infraction (*les mois de juillet et août ne sont pas pris en compte pour calculer la durée de l'interdiction*).

### **Pour la saison 15 / 16 et pour toutes les compétitions se déroulant en Bourgogne :**

Les justificatifs d'absence doivent être envoyés soit :

- au responsable de la Commission Régionale d'Arbitrage

ou

- au président du club organisateur de la compétition qui transmettra à la C.R.A. (*Commission Régionale d'Arbitrage*)

Pour plus de sécurité dans la réception de l'envoi, indiquez votre nom, prénom ainsi que le lieu et la date de la compétition.

**LE NOMBRE D'INSCRITS ETANT LIMITE, NE TARDEZ PAS POUR VOUS INSCRIRE !!!**